

Collectif RésisteR

S'informer, s'organiser, agir!
La lutte continue!

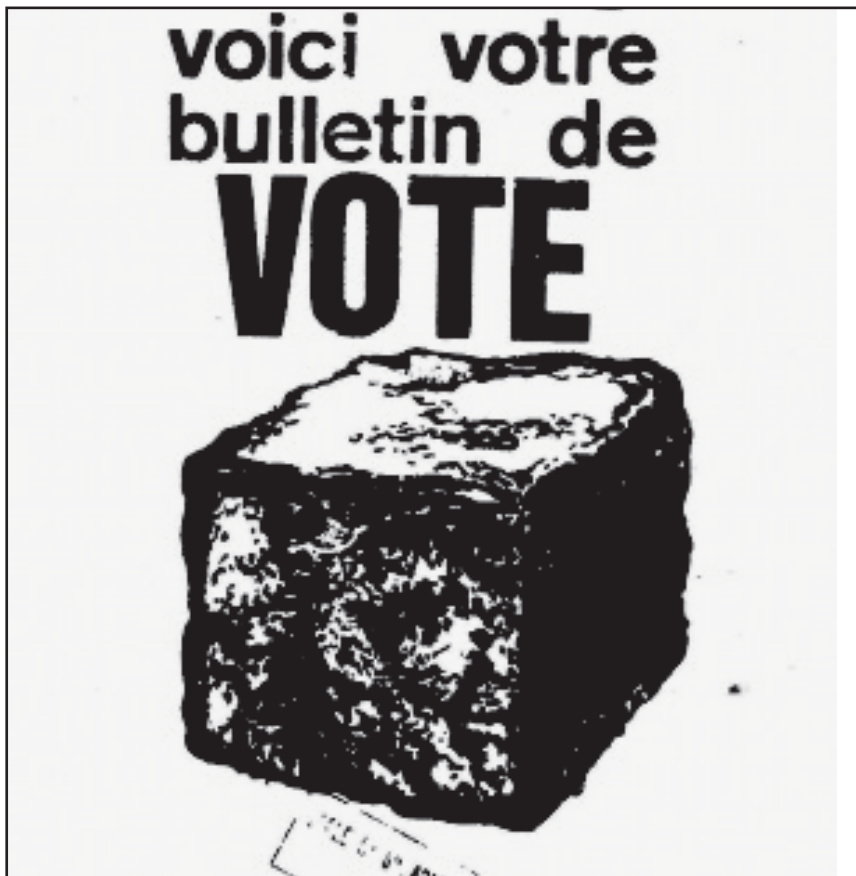


Résister!

#48 - mars 2017

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

En 2017, investissons dans le pavé!



Participation

La participation est librement fixée par le lecteur. Le prix de revient de ce numéro est de 1,00 €

**TOUT
MONTRER**

PAGES 8-9

**TOUT
GERBER**

PAGE 6

**TOUT
BRÛLER**

PAGE 3

Ils investissent dans la pierre, investissons dans le pavé...



L'aire urbaine de Nancy compte plus de 18 000 logements vacants, oui, oui... dix-huit mille ! Dit autrement : dans Nancy et sa périphérie, un logement sur 12 est inoccupé (*). Pourquoi ? L'Insee, qui est la source de ces chiffres impressionnants, ne le dit pas. Pour certains logements, c'est sans doute provisoire, pour d'autres, peut-être sont-ils vétustes ou inadaptés.

Soit.

Mais pour l'essentiel, il s'agit d'une réserve foncière. À Nancy comme partout, un propriétaire avisé préférera ne pas louer plutôt que de louer trop bas ou de louer à des pauvres...

Ah les braves gens que les propriétaires ! Toujours du côté de la loi, la bonne conscience en prime. La propriété étant le socle de l'économie de marché et de l'ordre républicain, après avoir été pendant des siècles le socle de la féodalité et de l'ordre royal, les propriétaires dorment sur leurs deux oreilles. Les régimes trépassent, les gouvernements passent : de droite, de gauche. Les propriétaires prospèrent. Chaque ministre en charge du logement y va de sa loi. Loi de défiscalisation pour les propriétaires quand on est de droite, mesures d'aide aux locataires (rapidement récupérées par les propriétaires grâce aux augmentations de loyer) quand on est de gauche. D'ailleurs un gouvernement honnête devrait parler de « ministère de la Propriété » plutôt que de « ministère du Logement » !

Vous me direz : « Il y a propriétaire et propriétaire ! » Les modestes propriétaires du logement qu'ils habitent ne seraient être comparé.e.s aux spéculateurs, rentier.e.s et autres marchand.e.s de sommeil.

C'est indiscutable.

N'empêche que tous les propriétaires, aussi modestes soient-ils, bénéficient, souvent à l'insu de leur plein gré il est vrai, des effets de la spéculation et de la mise en réserve d'une grande partie du parc immobilier. La pierre reste une valeur refuge, comme on dit dans les pages « immobilier » du *Nouvel Obs*, magazine de référence de la gauche.

Mais bon, halte au persiflage, revenons à nos 18 000 logements vacants dans l'aire urbaine de Nancy. Ajoutons à cette information que Nancy est, avec Le Havre, la seule agglomération d'importance en France à perdre des habitants d'après le recensement de la population.

Il ne s'agit plus d'un constat, mais d'une tendance : il y a de la place à Nancy, beaucoup de place !

On hésiterait presque à calculer combien de mal logé.e.s on pourrait installer dans les logements vacants ou combien de demandeurs d'asile on pourrait sortir des hôtels bondés où la République les parque ou encore combien de réfugiés syriens ou éthiopiens on pourrait accueillir rien qu'à Nancy : 10 000 ? 20 000 ? 30 000 ?

On voit déjà des sourcils froncer : démagogie !

Démagogie... Oui, pour qui la propriété individuelle est plus

importante que la solidarité.

Démagogie encore pour qui se cache derrière les sacro-saints potentiels électeurs du Front national à qui il ne faut pas faire peur. Démagogie toujours pour qui préfère l'ordre à la justice. Démagogie enfin pour qui s'apitoie sur la misère du monde, à l'abri de son pré carré dûment enregistré chez le notaire...

Sans remise en cause de la propriété, il ne peut pas y avoir de changement fondamental dans la société. C'est bien pour ça que les politiciens et, en premier lieu, les richissimes héritières Le Pen, n'en parlent jamais. Ah elles ont bonne mine les antisystèmes !

Enfin bon, d'un autre côté, Macron et Fillon, c'est un peu pareil.

Hamon, Mélenchon ? Pas de quoi faire tousser un notaire dans leurs programmes...

Tous les politiciens ont le respect du titre de propriété et du fait acquis. Conservateurs des hypothèques qui pèsent sur le monde depuis des siècles, ils n'imaginent pas un autre système.

Se loger n'est pas un luxe, habiter un logement décent est un droit, inscrit dans les lois de la République. Si le respect dû à chacun est inscrit dans la Constitution, la propriété aussi, elle est même gravée dans le marbre.

L'occupation des logements vacants, le squat, la réappropriation ne sont pas des actions légales, contrairement au fait de salarier à nos dépens, sa femme, ses enfants, son ex-belle sœur ou de se faire payer des costards chics.

Mais l'occupation des logements vacants, le squat, la réappropriation sont plus que jamais des actions légitimes et nécessaires. Ouvrir un squat par les temps qui courent est plus utile et sans doute plus efficace que de voter. La légalité c'est leur excuse, la légitimité doit être notre force.

Ils investissent dans la pierre, investissons dans le pavé...

Victor K **R**

(*) C'est un peu plus que la moyenne nationale : 8,4 à Nancy contre 7,8 pour l'ensemble du pays, ce qui donne un total d'environ 2 700 000 logements vacants en France. Et encore, il ne s'agit ici que des logements inoccupés, les résidences secondaires ne sont pas comptabilisées... il y en a quand même 3 200 000 en France, dont près de 3 000 dans l'aire urbaine de Nancy.



Tout feu tout flamme la vérité sur l'incendie des voitures de police à Viry-Châtillon en octobre

À l'occasion de « l'accident » subi par Théo à Aulnay-sous-Bois, le 2 février, une nouvelle enquête avance d'autres explications tout aussi plausibles dans l'affaire de Viry-Châtillon. La poisse, la malchance, la faute à pas de chance est une notion toujours présente chez les policiers.

Le temps passe et les langues se délient. Tout le monde se souvient de ce jour d'octobre où deux véhicules équipant les défenseurs de l'ordre avaient été retrouvés calcinés. Évitant de justesse à leurs occupants un coup de surchauffe. Ah ! que n'avait-on pas entendu alors comme explications ! Comme bien souvent, les commentaires à chaud, avancés par des individus tout feu tout flamme, se révèlent aujourd'hui peu crédibles. Même si repris par les médias, ceux-ci ont fait long feu, il semble bien qu'ils étaient totalement erronés. De nouveaux témoignages anonymes convergent et permettent aux enquêteurs de faire la lumière sur cette affaire. L'examen des dernières images vient renforcer cette nouvelle mais définitive explication.

En quelques mots, tout le monde connaît l'état du matériel dont sont équipés les pandores de la République. Désastreux. C'est donc ainsi qu'une portière s'est ouverte sous l'effet d'un courant d'air à l'intérieur dudit véhicule. Le fonctionnaire en poste depuis de longues heures eut alors l'envie bien compréhensible d'en griller une. Pour preuve que les rapports entre la population et ses fonctionnaires de police sont vraiment au beau fixe, c'est un jeune individu qui, passant à proximité, proposa alors au policier un briquet pour lui permettre d'accéder en toute quiétude à son envie. Un de ces briquets gadgets, pas homologués du tout. Issu de la mondialisation, fabriqué à la va-vite, ersatz de la marque « Molotov ». Ce qui devait arriver arriva, l'objet mal conçu s'enflamma et l'incendie se propagea à tout le véhicule. Cette explication, qui s'appuie sur des preuves intangibles, permet donc de définitivement classer cette affaire à la rubrique ACCIDENT. Le fait qu'il y ait eu deux véhicules à connaître la même mésaventure ne contredit pas cette explication. Ce sont en effet deux accidents.



Les exemples de l'engrenage infernal des petites causes sans importance qui finissent par provoquer une catastrophe sont légion. C'est ainsi que, à Aulnay-sous-Bois, le jeune Théo a été poliment interpellé par un policier un peu gauche dans l'utilisation de la matraque. Le jeune homme, surpris, en a laissé glisser son pantalon. Son arrière-train, bien qu'encore protégé d'un caleçon, est venu lui aussi glisser exactement sur la matraque du fonctionnaire. Tout gêné, ce dernier, peu habile, voulant la retirer n'aura pu que l'enfoncer d'une dizaine de centimètres. Quelle bourde ! Le malencontreux accident, quoi. Les statistiques du ministère de la Police vont d'ailleurs dans ce sens, la probabilité qu'une matraque pénètre accidentellement l'anus d'un citoyen frôle les 100 %. C'est une loi de la nature... policière. Il est vrai aussi que ces fonctionnaires sont peu habitués au matériel high-tech qui renouvelle petit à petit leur équipement. La matraque à détecteur automatique d'anus demanderait au moins une formation. Les syndicats tirent pourtant souvent la sonnette d'alarme. C'est trop facile de jeter de l'huile sur le feu en accusant le fonctionnaire lui aussi victime de cet accident.

Au lieu de crier, on se demande bien pourquoi, « *Tout le monde déteste la police !* », tout cela ne devrait qu'éveiller bienveillance et sympathie parmi les citoyens pour ce grand corps (celui de la police) obligé de travailler dans des conditions, on le voit, hautement accidentogènes. En ce qui concerne les policiers eux-mêmes, maintes fois échaudés maintenant, ils ne font plus mystère d'où ils attendent leur salut. Une moitié d'entre eux votera FN. Les véritables pyromanes que sont Sarko, Valls et Cazeneuve leur ont fait des lois sur mesure pour éviter à l'avenir les « accidents ». Encore plus de possibilités de port d'armes, encore plus de possibilités de légitime défense, un état d'urgence permanent. Jean Marine au pouvoir n'aura plus rien à ajouter. Mais là, ce ne sera plus un accident... Il faudra bien parler d'assassinat.

Jihel **R**

Bientôt 50 ans que l'État français tait le massacre de plus de 100 Guadeloupéens et Guadeloupéennes

(De notre correspondante en Guadeloupe)

Le 20 mars 1967, un riche propriétaire européen d'un grand magasin de chaussures à Basse-Terre lâche sur un vieux cordonnier ambulant infirme son berger allemand, car il lui avait interdit de passer devant la devanture de son magasin. Il excite son chien en lui criant « *dis bonjour au nègre* ».

Le malheureux cordonnier mis à terre et mordu par le chien est secouru par la foule, tandis que le proprio, du haut de son balcon, nargue et invective à qui mieux mieux les passants et même les policiers guadeloupéens qui sont accourus.

Il s'ensuit une colère qui aboutit au sac du magasin.

Le préfet la Guadeloupe, ancien directeur de cabinet du préfet d'Alger (après la fameuse bataille d'Alger qui a donné lieu à la pratique systématique de la torture et des exécutions sommaires) feint de condamner l'acte raciste, mais profite des événements pour démanteler le mouvement autonomiste né de la déception des Guadeloupéens qui savent, du fait du racisme et des incroyables injustices sociales qui les frappent, de n'être pas assimilés et d'être traités en indigènes malgré le fait d'être un département français depuis 1947.



Des émeutes ont lieu à Basse-Terre puis à Pointe-à-Pitre. La répression policière est violente : une cinquantaine de blessés.

Le 24 mai, les ouvriers du bâtiment se mettent en grève, réclamant 2 % d'augmentation et l'alignement des droits sociaux sur ceux de la Métropole.

Le 25 mai, des négociations sont organisées à Pointe-à-Pitre. Elles sont de pure forme. Le chef de la délégation patronale, Brizzard, déclare : « *Quand les nègres auront faim, ils reprendront bien le travail.* » Dès lors la situation s'envenime. Les forces de l'ordre ouvrent le feu dans l'après-midi, abattant deux jeunes Guadeloupéens : Jacques Nestor et Ary Pincemaille.

En réaction à ces deux « bavures » selon les uns, exécutions sommaires selon les autres, deux armureries sont pillées et les affrontements se multiplient.

Après l'incendie de lieux symboliques de la France continentale (Banque de Guadeloupe, Air-France, France-Antilles) la gendarmerie mobile et les CRS, aidés de l'armée, ouvrent alors le feu sur la foule, qui fait plusieurs dizaines de morts.

Dans la soirée, l'ordre est donné de nettoyer la ville à la mitrailleuse et les passants, qui ont la « malchance » de se trouver là, sont mitraillés depuis les jeeps qui sillonnent la ville.

Le lendemain matin, 26 mai 1967, les lycéens de Baimbridge organisent une manifestation spontanée pour dénoncer les tueries de la veille.

Les forces de l'ordre ouvrent de nouveau le feu.

Le 30 mai, le patronat sera contraint d'accorder une augmentation de 25 % des salaires à des ouvriers qui ne demandaient que 2 %.

Des centaines de Guadeloupéens ont été arrêtées. 10 seront immédiatement condamnés à des peines de prison ferme.

70 autres feront l'objet de poursuites.

En outre, 19 Guadeloupéens, liés au Gong (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe, indépendantiste) et accusés d'avoir organisé la sédition, sont déportés en France et déférés devant la Cour de sûreté de l'État. Treize des accusés seront acquittés, les six autres condamnés avec sursis.



Le bilan officiel de ces journées est de 8 morts. En 1985, un ministre socialiste de l'Outre-mer lâche le chiffre de 87 morts, un Garde des Sceaux a évoqué 100 morts. Certains parlent du double. Le caractère imprécis de ce bilan, dans un département français, en dit long sur la situation qui pouvait y régner à cette époque. Curieusement, les archives relatives au massacre, ce qu'il en reste, ont été classées « secret-défense » jusqu'en mai 2017, ce qui pourrait être le signe que des hommes des forces spéciales ont pu être utilisés sous l'uniforme des forces de l'ordre classique, comme cela se fait parfois, quand la République se sent menacée. Les séquelles de ces événements sanglants, dans la mémoire collective guadeloupéenne, sont d'autant plus vivaces que le massacre de mai 1967 a toujours été minimisé, sinon occulté. De même, la seule réponse, donnée par le gouvernement de l'époque aux problèmes économiques et sociaux, a été l'exil par le Bumidom.

Le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer) est un organisme créé par Michel Debré en 1963, en période de chômage, lié à la crise de l'industrie sucrière aux Antilles, pour favoriser l'émigration des Afro-descendants des départements d'outre-mer vers la France.

Ce système a fonctionné jusqu'en 1981. Le gouvernement aurait sciemment envisagé de vider les anciennes colonies des descendants d'esclaves pour y installer d'autres populations et particulièrement des Français.

Le Bumidom a occasionné de manière directe la venue en France, notamment en région parisienne, de 70 000 personnes nées outre-mer, auxquelles l'Administration faisait miroiter une vie meilleure et qui n'obtinrent que des emplois médiocres. Ce chiffre ne comprend pas les personnes, bien plus nombreuses encore, que le Bumidom, par sa propagande, a indirectement encouragées à partir sans toutefois les prendre directement en charge.

C'est le Bumidom qui a organisé la déportation dans des départements défavorisés, dont la Creuse, de 1 630 enfants réunionnais, pour la plupart afro-descendants. Curieusement, le Bumidom, basé à Paris, avait établi des antennes à Nantes, au Havre et à Marseille, trois anciens ports esclavagistes.

Cricri **R**

Relents d'égouts

Rubrique consacrée à l'actualité des conspiris, des confus et d'autres cons... faisant, directement ou indirectement, le jeu de l'extrême droite.

Episode n°2.

Le printemps électoral voit reflourir les candidatures plus ou moins fantaisistes avec une forte propension à l'autopromotion comme « antisystèmes » de candidats plus ou moins issus du sérail. On pense en premier lieu au pitoyable trio Le Pen / Macron / Fillon dont la posture de rebelles ferait rire s'ils n'étaient les porte-voix de courants politiques majoritaires qui, en distillant le racisme et l'autoritarisme, l'individualisme et l'esprit managérial, le patriotisme et les valeurs patriarcales, ont réussi à rendre la vie sociale presque irrespirable en trois décennies. Nous allons évoquer ici un autre prétendu « antisystème » dont le seul mérite est de ne pas trop passer à la télévision : François Asselineau, fondateur de l'UPR (Union populaire républicaine). Un candidat qui vient d'obtenir ses 500 signatures, et qui va donc maintenant partir à la chasse aux électeurs.



Asselineau est énarque, inspecteur général des finances donc haut fonctionnaire, ce qui commence mal pour un anti-système. Depuis les années 1990 il déploie une carrière politique bien à droite comme conseiller dans des cabinets ministériels et comme élu, proche de Pasqua et de Villiers. En 2007, après avoir quitté l'UMP, il fonde son parti, l'UPR, sur une ligne anti-européenne, souverainiste, et bien entendu « au-delà du clivage droite-gauche ». Outre quelques affiches récentes où le héros pose en toute modestie à côté de son dernier slogan, « Les Français et F. Asselineau ont rendez-vous en 2017 », cela fait quelques années que l'on aperçoit de temps à autres ses supporters tenter de sortir avec drapeaux et tracts au milieu de manifestations populaires. Ni

gauche ni droite, les militants de l'UPR se réclament du Conseil National de la Résistance et jouent la carte de la souveraineté populaire contre les élites... ce qui les conduit à tenter ce genre d'immersion.

Asselineau est un souverainiste (un de plus !) qui transpire le nationalisme, passe son temps à dénoncer l'Union européenne et l'OTAN, soutient Poutine... et finalement présente pas mal de points communs avec Le Pen. À une différence notoire : sa ligne n'est pas raciste, ni anti-arabe, ni antimusulmane, ni antisémite. Alors à quoi bon s'énerver contre lui ? Outre que l'UPR contribue au repli nationaliste au même titre que des courants ouvertement racistes et fascistes, Asselineau est connu pour développer un conspirationnisme antiaméricain presque délirant. Selon lui, le complot américain est partout : derrière la construction européenne, derrière les attentats (fomentés par la CIA), derrière le nouveau découpage des Régions en France, derrière l'ascension du FN... En remplaçant systématiquement la recherche de causes sociales et politiques par des complots, le conspirationnisme constitue un véritable poison idéologique qui finit toujours par livrer les naïfs aux mains de « ceux qui savent ». En ce sens, au-delà des dimensions fantaisistes ou pathologiques de ses promoteurs, il s'agit bien d'une idéologie rétrograde qui éloigne des voies de l'émancipation.

Cette ligne nationaliste et conspirationniste vaut à l'UPR de drainer toutes sortes de fachos, comme l'ancien bras droit d'Asselineau qui quittera le navire en 2013, « Erick Mary dit Bozz, qui passe son temps sur Facebook à faire de la propagande nationaliste : promotion de la Légion étrangère, des paras et des guerres coloniales françaises ; diffusion des chansons du chanteur d'extrême droite Jean Pax Méfret et de vidéos et textes de divers groupes ultranationalistes ; apologie de Serge Ayoub, le chef des skinheads néo-nazis parisiens et le leader du mouvement Troisième Voie ; propagande en faveur des dictatures syrienne ou iranienne, etc. » (lu sur le site de La Horde).

C'est aussi toute une partie de la fachosphère qui relaye avec gourmandise les délires complotistes d'Asselineau : Agoravox, le Cercle des volontaires, Les moutons enragés... et bien entendu le site prorusse Russia today. Et c'est sans surprise qu'Etienne Chouard, un extrémiste de la confusion politique connu pour ses errements rouges-bruns, appelle à le soutenir, ce qui lui vaut d'être invité par Asselineau à la tribune des dix ans de l'UPR le 25 mars prochain. Si Asselineau n'exprime pas de positionnement raciste, son complotisme et son nationalisme font de l'UPR le point de ralliement de nombre de confus très, très à droite, y compris les racistes les plus crasseux.

Raph 

Non à l'âgisme

NON à la discrimination, on se fout des vieux et encore plus des vieilles !

Se mobiliser le 30 mars, c'est aussi dire aux candidatEs à l'élection présidentielle que les **17 millions** de retraitéEs veulent **cesser d'être transparentEs**, veulent avoir des ressources pour **vivre décemment**, pouvoir se soigner, se loger... et lutter efficacement contre **l'isolement social** par une politique de transports, de culture, de services publics de proximité.

La grippe, cet hiver a tué à « peu près » **20 000 seniorEs**, oui à « peu près » car on ne sait pas vraiment ! C'est tellement grave qu'on ne compte même plus ! On n'en parle pas ! En 2015 déjà, c'était plus qu'en 2003 (15 000) pendant la canicule. C'était une hécatombe en 2003, en 2017, c'est une **simple catastrophe invisible** ! Et alors ?

Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? On continue la casse de la Sécurité sociale ? de l'hôpital ? des services publics ?... Combien faudra-t-il donc d'épisodes **invisibles** de grippe pour réagir ? Notre société va-t-elle continuer à être de plus en plus âgiste ?

Fin 2016, des associations caritatives dénoncent le fait que la pauvreté ne fait qu'augmenter. Nous constatons que de plus en plus de personnes retraitées sont amenées à reprendre des petits boulots. Les demandes d'aide alimentaire ont explosé auprès des associations caritatives, on y va avec cette valise de honte qu'il faut traîner avant de se résoudre à faire les démarches et prouver que l'on est bien la personne pauvre que l'on « affiche ». On laisse sa dignité aux vestiaires, si l'on veut espérer survivre encore quelques jours.

Une « pensée » toute particulière pour les femmes, qui sont les plus touchées. Leurs pensions sont globalement **inférieures de 40 %** à celles des hommes ; de plus (ou

plutôt, de moins !), on a enlevé des avantages fiscaux aux femmes veuves et aux femmes ayant élevé seules leurs enfants. Ces modifications provoquent des réactions en chaîne, aggravant la condition de bien des femmes retraitées soumises, depuis la mise en place de ces mesures, à la fiscalisation sur le revenu et à la taxe d'habitation. Beaucoup d'entre elles ne perçoivent plus l'APL, vivotant avant ces mesures, elles vivent maintenant des situations dramatiques. Ajoutons à cela l'impossibilité de payer une mutuelle et d'accéder **convenablement** aux soins. Les femmes vivent une triple discrimination par l'âge (âgisme), par le handicap, par le genre.

C'est pourquoi nous avons choisi d'agir et nous continuons à agir.

— En effet nos actions en intersyndicale ont permis de petites améliorations de

martine
lutte contre l'âgisme



ces situations.

— Nous nous mobiliserons le 30 mars.

— Nous vous proposons un questionnaire, une **initiative** intéressante de neuf organisations et associations de retraitéEs. Un questionnaire pour aller à la rencontre des seniorEs et permettre l'expression de leurs préoccupations et de leurs revendications actuelles.

Ce questionnaire peut être consulté par les **retraitéEs**, mais aussi par **leur famille** et **aidantEs**, sur le site : <http://www.retraiteencolere.fr/>. Il peut être envoyé sur le courriel : sudretraites54@gmail.com.

*Vous vous posez des questions, vous cherchez des solutions, nous, l'association **Sud RetraitéEs** pouvons vous aider. Nous assurons une permanence tous les troisièmes mardis de chaque mois au, 4, rue de Phalsbourg, à Nancy. Tél. : 03 83 35 01 48.*

Trois compagnonnes de Sud RetraitéEs

Les présidentielles selon GrosGnon:

Les votes inutiles...

le vote utile



Franc Fion



Faux Derche



Vraie Merde



Aux chiottes !

A POIL !...

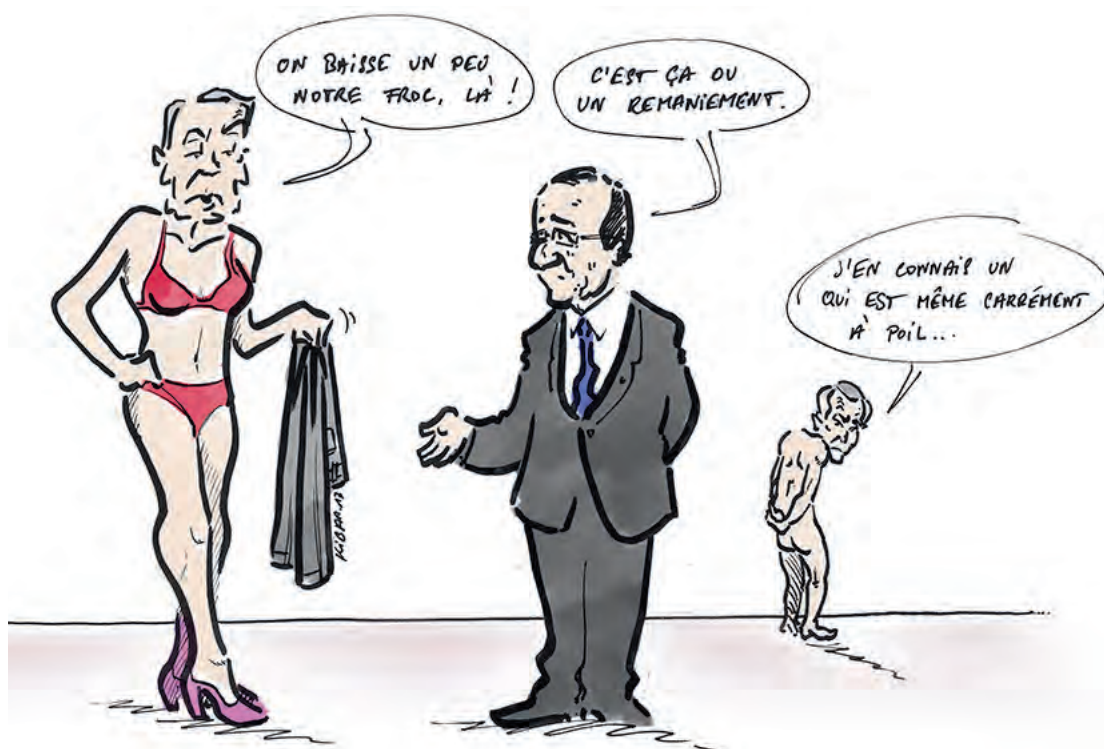
« **Question : Fillon, Le Pen ou, avant, Cahuzac... Le système politique français est-il plus corrompu qu'ailleurs ?**

Réponse de René Dosière : Absolument pas. Cela fait près de quarante ans que je fais de la politique et jamais la transparence n'a été aussi grande. La corruption des hommes et des femmes politiques également n'a jamais été aussi faible.

L'opinion pense autrement...

L'impact des réseaux sociaux amplifie le moindre dysfonctionnement. Ensuite, l'appareillage législatif – déclaration de patrimoine, budget de l'Assemblée nationale... – dont s'est dotée la France depuis les années 1990 fait que, même marginal, tout acte ou soupçon de malversation perpétré par le personnel politique est mis sur la scène publique. »

(Le Parisien, 6 mars 2017.)



René Dosière, politicien professionnel depuis 40 ans, dont 25 passés notamment à l'Assemblée nationale, est connu pour un marronnier législatif : la transparence du financement de la vie politique. Cela le met avantageusement et régulièrement sous les feux de l'actualité pour venir ahaner que ça va mieux, que, désormais, tout est clair et limpide, que plus jamais ça n'arrivera, que maintenant, la politique est propre, devant comme derrière. Hum...

La politique de transparence sur le budget de l'Élysée n'a pu empêcher que François Hollande paie son capilliculteur 10 000 euros net par mois, allant même jusqu'à expliquer qu'on ne pouvait lui en faire grief dans la mesure où, par ailleurs, il avait d'entrée de jeu diminué ses émoluments de 30 % en 2012. Qu'un coiffeur gagne autant qu'un chirurgien débutant n'est pas pour me gêner puisque, après tout,

le second tue plus de gens.

Dosière a beau jeu de mettre en avant le principe de liberté des partis, garanti par la Constitution. La publication des budgets, recettes et dépenses, des partis politiques serait certainement très instructive sur l'activité réelle de ces officines. Les partis politiques servent principalement à désigner les candidat-e-s aux élections, c'est leur côté écurie de course – il y en a qui aiment se parfumer à l'odeur du crottin. Dans cette sélection impitoyable, qui fonctionne selon des ressorts mafieux, il faut faire allégeance au pape qui vous fera abbé. Lors de leur formation, les candidat-e-s aspirant à faire partie de l'élite dirigeante doivent donner des gages et ne pas trop manifester leur intention de mettre les pieds dans le plat, de dénoncer l'incurie et les goûts dispendieux du pouvoir, où qu'il se trouve. Favoriser l'entre-soi parmi les gens de bon aloi permet d'éviter

qu'un-e énergumène ne vienne renverser la table de marbre sur les pieds de la prévarication.

Ainsi, par cette délicate mais efficace sélection, la bourgeoisie maintient ses prébendes sur l'État tout entier. Parfois même, on pourrait penser qu'elle en est la propriétaire et non l'usufruitière. Il faut quelques idiots comme Dosière pour amuser la galerie par sa politique de petits pas sur la transparence de la vie politique. L'eau du bain est encore bien trouble. Les requins de la politique y pratiquent leurs ablutions. Les déclarations de patrimoine, que tout parlementaire

doit rédiger lors de son entrée de mandat, restent pour le moins évasives. Durant la législature, rien ne vient mettre en lumière la façon dont l'élue tire partie de l'argent mis à sa disposition, au prétexte de garantir son indépendance... S'agissant d'affaires publiques, cultiver le goût du secret ne peut que renforcer les soupçons. La classe des bourgeois, qui s'est construite sur la cupidité aux dépens du reste du monde, n'hésitera pas à fustiger le curieux, *a fortiori* s'il s'agit d'un journaliste, qui serait intéressé par ses manigances.

Ainsi, quand les coutumes du Parlement s'en viennent à être exposées dans la presse – régime de retraite plus que généreux, indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) sans justificatifs, emplois familiaux fictifs ou pas, coiffeur moins cher que dans le quartier, etc. –, c'est le

branle-bas de combat. Untel fait mine de découvrir la situation et s'en dit scandalisé, une autre pointerait que la situation s'est beaucoup améliorée, mais sans entrer dans les détails, un troisième mettra en cause la signature d'agitateurs dans la presse politique ou les réseaux sociaux complotistes, enfin, tou-te-s vous mettront en garde contre l'antiparlementarisme et ses risques, oubliant leur propre participation au phénomène. L'expression « pompiers pyromanes » a été inventée à leur intention.

Par commodité, nous appellerons ce système de défense un cache-sexe. Si les élu-e-s de la République avaient voulu régler les questions touchant à leur activité, à leurs conditions de travail en tant que rédacteurs/rédactrices de la loi, à leur statut personnel, leur rémunération, leur retraite et leurs billets de TGV, tout en conservant une indépendance impeccable face à la curée des margouilins attirés par la cagnotte, nous n'en serions pas là. Inversement, la présente situation illustre une paresse crasse à faire évoluer quoi que ce soit des avantages que la bourgeoisie accepte d'octroyer à celles/ceux qui la servent et la représentent dans les palais dorés de la République.

Fillon a été mortellement vexé que ses turpitudes soient éventées par la presse, d'autant plus qu'il ne donne que des pièces rouges à la quête. D'où l'usage éhonté et outrancier qu'il a fait de métaphores tragiques, dans lesquelles, à Dieu ne plaise, d'aucuns l'assassinaient, violaient la démocratie et poussaient son épouse au suicide. La maladie du pouvoir produit des symptômes coquelins ridicules. Qu'il ait oublié de mentionner un prêt de 50 000 euros que lui avait accordé en 2013 le propriétaire de *La Revue des Deux Mondes*, son ami, Marc Ladreit de Lacharrière, est tout à fait fortuit ; on peut même affirmer que cela n'a rien à voir avec le fait que le premier, quand il était Premier ministre, ait honoré le second du grade de grand-croix de la Légion d'honneur, en 2010. Ils partageaient sans doute plus qu'une employée cossarde... « *Chaque jour, on descend un peu plus bas dans l'intrusion de ma vie privée* », a regretté Fillon, sur Europe 1, le 13 mars. Une vie pas privée d'intérêt pour tout ce qui sonne, au risque de trébucher.

Par ailleurs, il est même des politiciens qui revendiquent la situation opaque présente. Pour Jacques Myard, député des Yvelines, « *le député doit être libre de dépenser son IRFM comme il l'entend, sinon c'est le strip-tease permanent et la terreur des médiatiques. Il n'y a que le peuple à juger. Merci !* », cela dit en tournant les talons. La journaliste le suit et insiste : « *Le peuple ne peut pas juger puisqu'il n'a pas accès à ces dépenses.* » De loin, rouge de fureur, le dé-

puté lui répond : « *Il n'a pas à avoir accès !* » C'est dit. Cet « élu du peuple » de Maisons-Laffitte a paraphé sa déclaration d'intérêts et d'activités au titre d'un mandat parlementaire, remise le 24 janvier 2014 à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (*) d'un « *À bas l'Inquisition !* » du plus bel effet. M'est avis que ce n'est pas pour défendre la cause des Indiens d'Amérique...

Quand, en février 2017, le journal *Le Monde* interroge les député-e-s sur les éventuels liens familiaux au sein de leurs employé-e-s, près de la moitié de celles/ceux qui avaient voté la loi sur la transparence de la vie publique (138 sur 291) n'ont pas répondu au questionnaire !

Pourtant, il serait aisé de régler cette situation : rendre impossible les indemnités de mandat, exiger des justificatifs de dépenses de l'IRFM, interdire les emplois familiaux et faire en sorte que les député-e-s, sénatrices/sénateurs et leurs attaché-e-s parlementaires soient occupé-e-s à temps plein et exclusivement par leur fonction.

La proposition vestimentaire suivante pourrait paraître



égrillarde. Que nenni ! C'est mal connaître ma très grande prudence. Mon intention se situe aux antipodes de toute grivoiserie. Quoi qu'il en soit, il me semble que les parlementaires devraient aller nu-e-s dans les rues de nos villes et dans les vertes campagnes, qu'il vente, qu'il neige ou qu'il pleuve, revêtu-e-s de probité candide et sans lin blanc, dans le plus simple appareil, tel-le-s que l'évolution les a produit-e-s, figurant leur humanité première, avec leurs bourrelets et leurs tatouages, les cicatrices de coups de poignard dans le dos, les peaux tannées, percées, caressées dans le sens de leurs productions folliculaires, les ventres mous et les fiers athlètes du cumul de mandats, sans costard à 49 000 boules, bref, à poil ! Ainsi, nulle volonté de ma part d'exciter les instincts libidineux en exposant ces corps adipeux qui ont beaucoup plus souffert des dîners chez Taillevent que des moelleuses banquettes du Parlement – la plupart des politiciens sont de vieux messieurs peu susceptibles de déclencher des montées d'hormone. Je pense aux naga baba sādhu, ces saints hommes d'une secte hindoue shivaïte, qui vont ainsi, dans le dénuement le plus total, ayant renoncé à tout pour mieux se libérer de l'illusion. C'est ainsi que je verrais la politique et ceux/celles qui la servent. Quant à leur rétribution, elle ne saurait dépasser le salaire moyen versé dans ce pays.

Piéro 

(*) Haute Autorité pour la transparence de la vie publique : <http://www.hatvp.fr/>.

Hussards toujours!

L'éducation... vaste sujet ! Chacun et chacune possède ou croit posséder la recette pour réussir une bonne éducation à ses propres enfants peut-être, à ceux des autres assurément ! Chacun et chacune sait aussi qu'il n'existe pas LA recette infallible, LE concept dogmatique et universel de l'éducation. Le vivant a cette complexité qui en fait sa richesse, son unicité qui en fait sa beauté.

L'arboriculteur plante un tuteur aux jeunes arbres pour qu'ils se développent bien droit et lui assurent plus tard un beau verger. Il sait que ce tuteur n'est pas à lui seul le garant de sa réussite. La nature de la terre, l'environnement du verger, son emplacement géographique, la pluviométrie, l'enneigement, les sécheresses, les orages ou autres tourments naturels ou humains, ses propres interventions... sont autant d'éléments qui aboutiront *in fine* qu'aucun ne se ressemblera ni ne lui apportera le même rendement, la même satisfaction.

N'en est-il pas de même pour les enfants ? Le parent confie son enfant à l'Éducation nationale ce rôle de tuteur à l'instruction pour qu'il s'élève bien droit dans le grand verger de l'Humanité. Le parent sait que le meilleur enseignement ne sera pas le garant à lui seul de sa réussite. L'environnement familial, l'origine sociale, les fréquentations, les hasards de la vie, les maladies... sont autant d'éléments qui aboutiront *in fine* à ce qu'aucun enfant devenu adulte ne ressemblera à un autre !

Comme l'arboriculteur, le parent veillera à ce que son enfant bénéficie du meilleur tutorat pour lui donner les meilleures chances de réussite, pour lui permettre surtout de s'épanouir. La République, émanation du peuple, a considéré dès ses premières heures par la voix de Louis-Joseph Charlier en 1793 que l'enseignement primaire devait être gratuit, laïque et obligatoire. Il faudra attendre la commune en 1870 pour que cette loi s'applique et « *fasse disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui vient de la naissance, l'inégalité d'éducation* » ! Les écoles s'implantèrent dans toutes les communes du territoire national. Elles survécurent aux deux guerres mondiales du siècle dernier jusqu'à maintenant... plus pour longtemps ?

L'hégémonique mondialisation de l'économie capitaliste ne sup-

porte pas l'ombre d'un service public. En campagne électorale, les politiques se hasardent peu à les remettre en cause frontalement. Cependant, dès qu'ils sont aux affaires, ils ne tardent pas à s'y attaquer. De privatisations en plans de rigueur, ils multiplient les réformes qui le détruisent à petit feu... y compris les services publics dits régaliens comme celui de l'Éducation nationale. Le massacre se poursuit tous les jours et élimine une à une les petites écoles rurales ou de quartiers. Issus quelques fois de ces petites écoles, nos capitaines d'industrie, nos généraux d'entreprises publiques ou encore nos brillants directeurs d'administration se font les complices des toreros du service public. Près de nous la petite

commune de Montenois a reçu le 15 décembre 2016, un courrier du directeur académique de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle invitant le maire et son conseil « *à s'interroger d'ores et déjà sur la pérennité de leur école et son éventuel regroupement avec une autre école dans une commune avoisinante* » ! En démocrates convaincus et prenant en compte « *cette invitation à s'interroger sur la pérennité de leur école* », le maire de Montenois et son équipe, les deux institutrices et les parents d'élèves organisent une réunion publique le mardi 7 février à 20 heures à la salle polyvalente. *Résister!* s'y est invité.

Arrivé avec quelques minutes d'avance, je suis surpris en entrant dans la salle. Toutes les chaises sont déjà occupées. Quelques personnes s'occupent d'en rajouter pour permettre à plus de 80 citoyens et citoyennes de s'installer. Dans un « petit » village de 400 âmes, on peut estimer que chaque famille est présente ou représentée. Face à l'assemblée une grande table, derrière laquelle siègent des représentants de parents d'élèves, le maire et son adjointe chargée des Affaires scolaires, l'attachée parlementaire du député, le président de la communauté de communes de Pompey, le conseiller départemental, le maire de Faulx et les


deux institutrices – pardon les deux professeures des écoles. La séance commence.

Le maire remercie les nombreux participants et rappelle brièvement le contexte de ce débat public, en affichant sa détermination à conserver son école communale. Il expose un rapide historique des dernières décennies et l'effort financier consacré au profit de cette école plusieurs fois menacée :

Montenois

Vous ne connaissez pas ?
« Située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Nancy, Montenois est un très petit village d'environ 400 habitants. Il comporte une église, une mairie, une école et une salle polyvalente. Il est entouré de champs céréaliers ou de champs d'élevage. Ces champs appartiennent en majorité à la ferme bio présente à Montenois, qui vend d'ailleurs des produits sur commande. » [Source Wikipédia.]

Pour compléter cette rapide présentation et mieux appréhender le sujet qui suit, il convient d'ajouter que Montenois est flanqué au pied d'un petit col qui sépare le village de Leyr, à 3 km, côté vallée de la Seille, et celui de Faulx, à 2 km, côté vallée de la Moselle.



La tâche des institutrices, ces obscurs soldats de la civilisation, est de donner au peuple les moyens intellectuels de se révolter.

(Louise Michel)

création de sanitaires corrects et adaptés, salle de motricité, de sieste, aménagement d'un coin cuisine et d'une bibliothèque, création d'un jardin de proximité, mise à disposition de structures sportives, mise en place d'une garderie et d'une cantine avec du personnel qualifié, recrutement d'une Atsem, etc. À peine s'apprête-t-il à donner la parole aux enseignantes, que le conseiller départemental annonce une « *bonne nouvelle* » avec la suffisance d'un matamore : « *Délégué à l'Éducation, je viens de participer au conseil départemental de l'Éducation nationale et je peux vous assurer que la fermeture de l'école de Montenois n'apparaît pas dans la carte scolaire pour la prochaine rentrée de 2017 !* »

Les deux enseignantes interviennent à leur tour. Elles précisent que l'école accueille 31 élèves de 3 à 10 ans répartis dans les deux classes de 4 niveaux chacune. La place nous manque pour retracer en quelques lignes leurs propos. Comme toute la salle, je suis subjugué par la qualité, la maîtrise et la passion de ces deux hussardes de la République, comme Charles Péguy avait qualifié les instituteurs et institutrices. Et de nous parler d'autonomie, d'entraide, de solidarité, d'épanouissement de « *leurs* » enfants. De nombreux témoignages de parents confirmeront tous cette qualité d'enseignement et l'intérêt des classes uniques au développement de leur chérubin. Le lien social qui lie les habitants à l'école sera aussi souligné par la participation de bénévoles aux lectures ou au jardinage, par le rapprochement et la mutualisation des équipements avec le Foyer d'Éducation Populaire du village, etc. L'idée d'un regroupement pédagogique intercommunal, suggérée par l'académie pour des raisons essentielles d'économie budgétaire, sera rapidement écartée par cette conclusion résistante du maire : « *On ne touchera pas à notre école, nous allons nous battre pour cela !* » La seule opposition fut murmurée par l'attachée parlementaire du député par cette révélation : « *Nous ne sommes plus au temps des dinosaures, il faut savoir évoluer !* » Réflexion entendue par ses seuls voisins, qui se dirent qu'il peut être salutaire que des attachés parlementaires soient payés à ne rien faire et surtout à ne rien dire !

De Louise Michel à Célestin Freinet, on peut être rassuré : l'éducation est au cœur des préoccupations citoyennes ; à Montenois, comme dans la majorité de nos écoles publiques et laïques, elle est entre de bonnes mains : Hussard un jour, Hussard toujours !

Léon De Ryel **R**

Octobre 2010, Lâyoune, capitale du Sahara Occidental.

Les Sahraouis manifestent de plus en plus leur impatience devant le manque de réaction de la communauté internationale et la dégradation de leurs conditions de vie, de leurs conditions de travail... L'occupant marocain n'en a manifestement rien à faire !

Alors, la décision est prise : ils montent un camp à une dizaine de kilomètres, dans la campagne... Après quelques jours, des milliers de Khaïma sont installées avec les familles qui vont avec... On comptera plus de 15 000 personnes.

La négociation s'installe avec les représentants marocains locaux. Elle durera plusieurs semaines.

Jusqu'au jour où... 3 000 policiers et gendarmes montent à l'assaut à l'aube du 8 novembre ! Hélicoptères larguant des lacrymos, canons à eau, matraques... Le fait qu'en face d'eux, la plupart soient des femmes et des enfants, n'arrête pas les courageux flics de l'occupant.

Un gamin sahraoui est tué ! Il avait 14 ans.

La colère monte et des affrontements ont lieu.

Plusieurs personnes sont tuées, dont des membres des forces de l'ordre. Tous les journalistes ont été empêchés de se rendre sur place par les autorités, ainsi que quelques élus européens.

En représailles, 150 Sahraouis sont arrêtés et 25 sont emprisonnés : ce sont des « *activistes de la paix* ». Il fallait viser les militants des Droits de l'Homme !

Ils resteront en prison, sans jugement, durant deux ans et demi... Pendant ce temps, on leur extorque des aveux sous la torture, on leur fait signer, les yeux bandés, on les torture, on les viole à coup de goulot de bouteille...

C'est si vrai que l'un d'entre-eux, Naama Asfari, a réussi, grâce à l'aide de l'ACAT, à faire condamner le Maroc pour torture *via* le « *Comité contre la Torture* » de l'ONU (jugement du 12 décembre 2016).

Pour autant, alors qu'aucune autopsie des personnes tuées n'est produite, en février

2013, un tribunal MILITAIRE

condamne les 25 à de lourdes peines, certains à perpétuité !

Coup de théâtre : en juillet 2016, la Cour de Cassation

estime que ce

n'est pas devant un tribunal militaire que les Sahraouis devaient être jugés. Elle renvoie au civil.

La première séance se tient quelques heures, en décembre 2016, elle est renvoyée plusieurs fois jusqu'au 13 mars.

La suite : empêchés de plaider, les avocats français des prisonniers politiques sahraouis dénoncent une « *violation manifeste du droit à un procès équitable* ». Titre *L'Huma* du 14 mars !

La honte est sur le front de ces Marocains-là. Faut quand même que ces pratiques soient connues, non ? Vous partez quand, à Marrakech ?



Péhachelle **R**

PRINTEMPS DE LA PALESTINE

Spectacles / Expositions / Concerts / Débats / Films / Repas

du 18 mars au 1er avril 2017
à Nancy, Tomblaine, Vandœuvre et Villers



ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, CLIMAT, EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES :

JUSQU'OU PEUT-ON ALLER ?

week-end d'information et d'échanges
(films, conférences, animations)

25 et 26 mars
(14h-22h / 14h-20h)
ferme du Charmois
à Vandœuvre

MANIF INTERSYNDICALE le 30 mars

L'intersyndicale appelle les retraité-e-s
à une nouvelle journée de mobilisation nationale le 30 mars.
A Nancy, c'est **place Dombasle, à 14h30.**
- audience à la préfecture à 13h30
- conférence de presse au "café de la paix" le 23 mars à 15h

UN MONDE SANS FRONTIÈRES ?

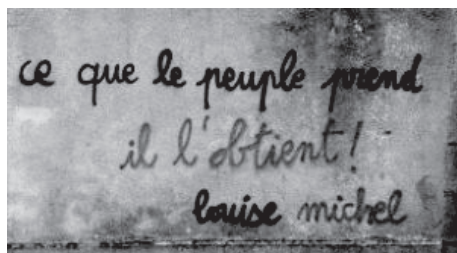
journée de soutien et partage avec les migrants
le 29 avril, MJC Jean Savine à Villers-Clairlieu
déjeuner partagé, jeux, débats, échanges, concert le soir
proposé par Bzzz ! Association

Cercles de silence

Nancy, place Stanislas,
samedi 25/03/2017 à 15h

Metz, place d'Armes,
jeudi 30/03/2017 à 18h

Pont-à-Mousson,
place Duroc,
samedi 08/04/2017 à 10h30



LE 18 MARS, C'EST LA COMMUNE !

Samedi 18 mars
à 16h30 place Thiers

Déambulation,
débaptisations et concerts,
à l'initiative de
la Chorale des Sans Nom

Résister! #49

redaction@crr54.lautre.net

Comité de rédaction : 24/04/2017 - Date limite d'envoi des articles : 23/04/2017

Points de dépôts :

- * Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy
- * Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

- * CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy
- * Tabac Merlin - 58, rue Isabey - Nancy
- * Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy

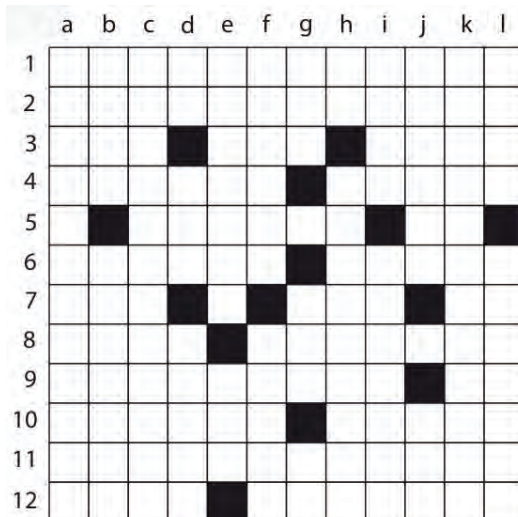
Les Mots croisés de Jiji

Horizontalement

- 1 - Délit de privilégiés
- 2 - Archéologue
- 3 - Japonais très actif. Arrêt. Rebord
- 4 - Prémices à la culture. Pas très fin
- 5 - Équipée pour le vol. Privilège d'ancien président
- 6 - Compter sur. Bourré
- 7 - Paquet d'images et de sons. Après coup. Âme égyptienne
- 8 - Sonna le départ. Grand cru du Cher
- 9 - Nomade. Mesure chinoise
- 10 - Critique. Collerai
- 11 - Complètement secouée
- 12 - Ouïe. Reliés

Verticalement

- a - Il lutte contre les privilèges
- b - Plateau. Transformations
- c - Recherches des possibles
- d - Union communiste. Huile américaine. Parfumé
- e - Sont connus sur le bout des doigts. Légumineuse
- f - Faire de nouveau. Fit du nouveau
- g - Se caresse avec espoir. Beau parleur. Cité de Nanna
- h - Petite adresse. L'une des paranoïas de Trump
- i - Effet de balle. Rédigeas
- j - Long développement. Révolutions
- k - Confusion
- l - Reines de la baguette. Empêches la croissance



	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
1	I	N	V	E	S	T	I	T	U	R	E	S
2	R	O	U	C	O	U	L	E	M	E	N	T
3	R	I	E	L	L	I	P	I	D	E		
4	E	S	S	E	R	E	G	S	O	R		
5	S	E	A	N	A	G	N	I	S	I		
6	I	T	E	R	A	T	I	O	N	S	L	
7	S	T	P	S	T	N	T	R	I			
8	T	E	R	R	O	R	I	S	E	R	A	S
9	I	R	E	N	E	M	R	O	T	A		
10	B	I	N	O	N	I	S	M	A	N		
11	L	E	D	E	S	T	I	M	A	I	T	
12	E	S	S	A	R	T	E	M	E	N	T	S

Solutions du
numéro précédent